

Cession des Participations Publiques Directes et Indirectes (69,98%) détenues dans le capital de la Société Tunisia Broadcasting « Shems FM »



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt :

La société Al Karama Holding envisage de céder sur appel d'offres, la totalité des participations publiques directes et indirectes représentant **69,98%** du capital de la société Tunisia Broadcasting « Shems FM » (la « Société »).

A cette fin, AMC Ernst & Young (« **EY Tunisie** ») a été retenu comme conseiller exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble de l'opération de cession envisagée (l'« **Opération** »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectifs :

- 1- d'informer les investisseurs de cette Opération ;
- 2- de décrire le processus de cession décidé ; et
- 3- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du Dossier de Pré-Qualification.

Considérations clés

Tunisia Broadcasting est une société anonyme créée le 22 Avril 2010. Elle a pour objet la gestion d'une station radio privée sous le nom commercial « SHEMS FM ».

La radio "SHEMS FM" a été officiellement lancée le 27 septembre 2010.

Processus de cession

Le processus de cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouverte à tous les investisseurs pré-qualifiés.

Phase de pré-qualification

L'investisseur désirant participer devra être soit (i) une personne physique soit (ii) une personne morale agissant seule, ou en consortium (le "**Consortium**") dirigé par un chef de file et incluant d'autres investisseurs.

Les investisseurs intéressés par la présente opération doivent être conformes aux critères, y compris de nationalité, prévus par le cahier des charges fixant les conditions d'octroi d'une licence de création et d'exploitation d'une chaîne de radio privée sur le territoire tunisien objet de la décision de la HAICA N°01-2014 du 05 Mars 2014.

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer un dossier de pré-qualification, relatif à la Société, qui définit le processus et les critères de pré-qualification, à partir du **Mercredi 5 Décembre 2018 à 10h00** auprès d' Al Karama Holding, sis à son siège social :

Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Le retrait est conditionné par la remise d'un accord de confidentialité téléchargeable sur www.alkaramaholding.com, dûment signé par un représentant légal et par le paiement d'un montant non restituable de mille dinars tunisiens (1000 DT) payable par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding ou en espèces.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt directement par porteur contre décharge ou par Rapid Poste, le cachet du bureau d'ordre et celui de la Poste faisant foi, et ce au plus tard le **Mardi 25 Décembre 2018 à 17 heures** à l'adresse suivante :

Al Karama Holding,

Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Phase d'offres financières

Les candidats pré-qualifiés et notifiés auront à leur disposition un dossier d'appel d'offres, composé (i) du règlement de l'appel d'offres, (ii) d'un memorandum d'information, et (iii) d'un projet de contrat de cession. Les candidats pré-qualifiés auront la possibilité d'effectuer des travaux de Due Diligence dans le cadre d'une Data Room qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le dossier d'appel d'offres.

Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec EY Tunisie pour toute demande d'informations sur cette opération.



AMC Ernst & Young
Immeuble EY
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie

Anis Laadhar
Associé
+216 23 211 372
anis.ladhar@tn.ey.com

Walid Kallel
Manager
+216 25 249 233
walid.kallel@tn.ey.com